

SALLE DE REVEIL EN DANGER !

Depuis deux ans et à force de recrutement la salle de réveil bénéficie d'une appréciable sérénité et chacun des acteurs du bloc opératoire s'en félicite. Au vu de quelle politique, en réponse à quelle mission, selon quels critères, 6 mois après les derniers recrutements, l'encadrement vient bousculer ce fragile système ?

En effet nous en avons presque oublié les difficultés qui furent légion il n'y a pas si longtemps en SSPI et pourtant il n'est pas si loin... le temps où nous réveillions et surveillions les patients en SAS d'anesthésie, nous partageant entre ce patient en voie de réveil et celui sur table en voie d'endormissement.... Personne ne veut revoir ces temps revenir. L'exigence de sécurité qui reste une des priorités de notre engagement professionnel doit nous porter aujourd'hui au chevet de nos collègues de SSPI.

Le renforcement de l'équipe paramédicale en salle de réveil fût et reste salubre pour la fluidité du programme opératoire. En ce sens, elle est pour partie dans le maintien de l'activité chirurgicale que tout le monde salue aujourd'hui, ne l'oublions pas.

La gestion par pôle, la nécessité de trouver en lui et prioritairement en lui les réponses à un manque d'effectif, chamboule déjà trop régulièrement l'équilibre difficilement trouvé. Infirmier(e)s et aide-soignant(e)s de SSPI sont en effet trop souvent déplacés de nos jours. La présence minimale n'est plus recommandée, encore moins exigée. Le jeu consiste alors pour l'encadrement à contourner ce qui faisait règles, en croisant les doigts pour que tout se passe bien... Nous ne pouvons le tolérer, déshabiller Jacques pour habiller Paul ne peut être une politique, en tous les cas nous ne l'acceptons pas !

Pour autant nous ne ferons pas les yeux sur les difficultés rencontrées par les réanimations aujourd'hui. Si elles souffrent de désaffection, si les personnels s'en détachent, prenons le problème au sérieux et mesurons à quel point l'obligation faite des « 12 heures » aura vidé les services de leurs agents, parmi eux bien souvent des référents.

Il nous semble plus judicieux de travailler en ce sens, remettant en place une véritable politique de recrutement dans des services hautement attractifs mais dont pour autant il ne faut pas en imposer la spécificité.

Si l'établissement garde un avenir chirurgical, et nous le souhaitons tous, pour certains même nous nous battons pour, il serait aujourd'hui inepte d'en gripper un rouage aussi important que notre SSPI.

Créteil, le 16 décembre 2011

contacts

Sylvie Richeton
Jean-Marc Devauchelle
Olivier Youinou